

Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida inc.

Septième Année Volume. I

www.sneaa.qc.ca

Printemps 2011

DÉFI ENTREPRISE 2011

le grand DÉFI
ENTREPRISE



C'est parti! À l'usine Vaudreuil et au CRDA (p. 7)

P. 2 Mot du président
P. 3 Emplois de bureau
P. 4-5 RAG
P. 6 Colloque
P. 7 Défi et CSS provincial

P. 8 Fonds de solidarité
P. 9 Opinion
P. 10 Entretien-services
P. 11 Métal et Laterrière
P. 12 Postes téléphoniques

COMITÉ DU JOURNAL

Bruno Tremblay
Mireille Boily
Denis De Varennes
Éric Gilbert

Mot du président



Mise au point : Réouverture

Consœurs, Confrères,

À la reprise des activités après les fêtes, la direction RTA a offert à l'ensemble des unités syndicales TCA de s'asseoir afin de discuter de la possibilité de prolonger au-delà de 2015, les différentes conventions collectives de travail.

Il est important de préciser qu'il ne s'agit pas de demande de concession ou de recul de la part de la direction. Nous avons une convention collective en bonne et due forme, valide jusqu'en 2015. La direction est en demande et celle-ci veut regarder la possibilité de prolonger (penture) en 2015 afin d'accomplir l'ensemble des 3 phases AP-60 et également procéder à des investissements majeurs aux Installations Portuaires de la Baie.

Au moment d'écrire ces lignes, la table centrale des TCA et la direction RTA n'en sont qu'à définir un cadre de discussion dans lequel les deux parties pourraient s'asseoir et négocier. Soyez assurés que dès le cadre de discussion défini, nous irons en assemblée générale dans toutes les unités TCA. Il vous appartiendra de décider si nous négocions. Donc la priorité de toutes les unités TCA est d'aller en assemblée générale dans les plus brefs délais.

Service de la paie

La direction a officialisé qu'à compter de la semaine du 19 mars et jusqu'en début juin, les différents secteurs seront transférés à Montréal pour le traitement de la paie. Elle commence avec Laterrière et finit avec EEQ.

Nous continuons les recours juridiques et politiques, mais comme nous le voyons, les RTA, Hydro-Québec, Gaz Métropolitain et autres vident les régions pour grossir leur siège social à Montréal. Après, ils viennent se vanter qu'ils créent un fonds pour aider les décrocheurs, mon œil! Lorsque vous aurez des erreurs sur vos paies, ramassez d'aplomb vos directions locales.

En terminant, je vous réitère de faire la job à la lettre selon les standards établis et soyez top sécurité.

Syndicalement vôtre,

Alain Gagnon, président



ÉLIMINATION DES EMPLOIS DE BUREAU CHEZ RTA

Au cours des mois de mars et avril, le service de la paie des usines Laterrière, Arvida et Vaudreuil quittera la région vers Montréal. Décision que nous contestons depuis l'annonce. Tout a commencé par le départ de l'approvisionnement hors de la région. Aujourd'hui, il ne reste que deux secrétaires d'acheteurs (postes que nous avons arrachés à l'employeur) par contre, dans le Lingot de février, il y a nomination de deux acheteurs. Est-ce qu'il faut être non syndiqué pour avoir un emploi de bureau chez Rio Tinto Alcan?

Pour ce qui est de la paie, nous avons contesté dans les médias, nous avons déposé une pétition des employés des usines à la direction régionale RTA, nous sommes allés à l'Assemblée nationale où M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière, a déposé une pétition de plus de 1 000 noms pour le maintien des emplois de bureau dans la région. Rien n'y fait. Même le gouvernement ne veut pas prendre position «RTA respecte les conventions collectives de travail». La direction maintient le même discours; c'est une décision qui vient de Londres et on garde le cap.

Même si c'est une décision qui n'a pas de sens, même si le travail peut être fait à distance, la direction nous dit qu'il n'y aura pas de retour.

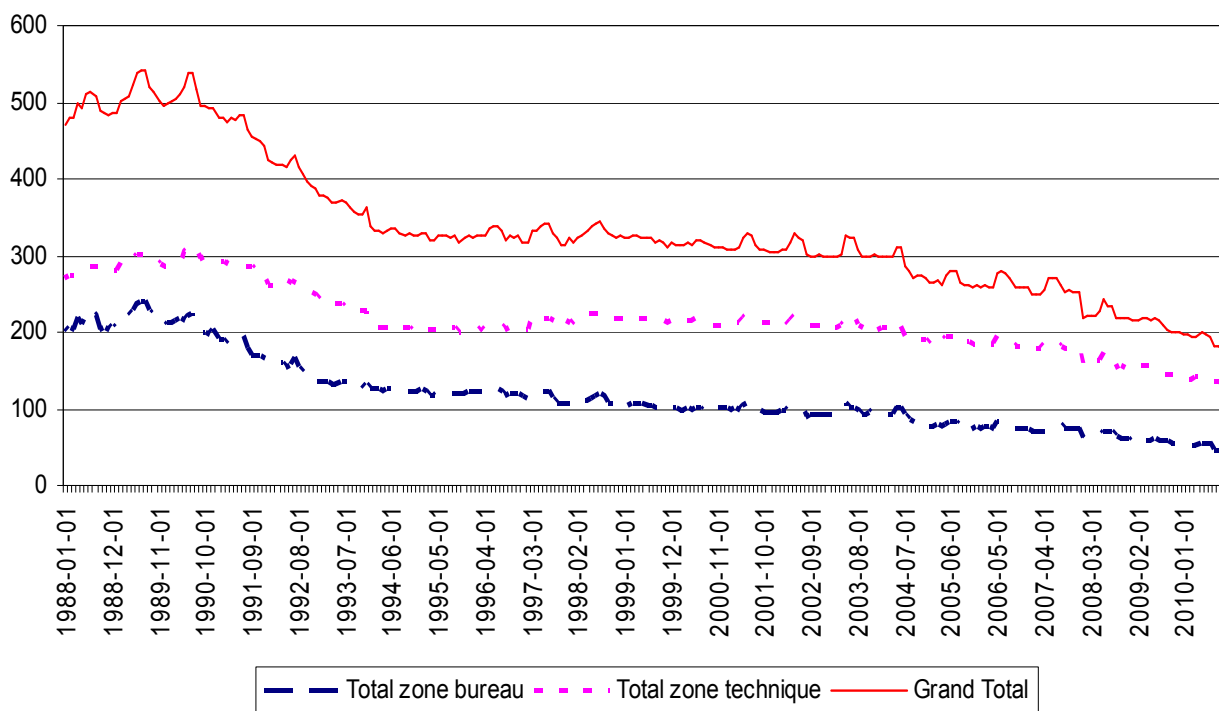
À Shawinigan, le transfert du service de la paie est fait depuis l'automne et il y a de nombreux problèmes. Donc, quand vous aurez des problèmes avec votre paie, allez voir votre superviseur, votre directeur d'usine... le directeur régional, s'il le faut, ils devraient régler vos problèmes!

Y a-t-il un avenir pour les employés de bureau au Saguenay–Lac-Saint-Jean?

Louise Tremblay, présidente
Employés(es) de bureau et CRDA



Main-d'oeuvre bureau Complexe Jonquière et CRDA





Cabinet de services financiers

COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES DU SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉS (ÉES) DE L'ALUMINIUM D'ARVIDA (SNEAA)

OBJET : Assurance collective (RAG)

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, le SNEAA vous offre et administre pour vous la garantie santé-médicaments de votre régime d'assurance collective.

AVANTAGES OFFERTS

- Le régime d'assurance santé offert par le SNEAA comporte entre autres les éléments suivants:
- Remboursement de médicaments;
- Frais d'hospitalisation;
- Ambulance;
- Soins paramédicaux;
- Assurance voyage;
- Et plusieurs autres bénéfices, tel qu'indiqué dans votre dépliant explicatif de votre régime.

L'ensemble des avantages offerts par votre régime d'assurance santé, est avantageux et concurrentiel sur le plan des garanties offertes sur le marché.

De plus, sur le plan financier, le coût inhérent à vos protections d'assurance santé est nettement en deçà de ce qui existe au Québec dans le secteur privé. En effet, nous rencontrons et ce, de façon récurrente des hausses annuelles de coûts variant entre 15 et 25 % du coût de la garantie santé.

MODIFICATION DE VOTRE RÉGIME

N.B. Pour voir le détail complet des changements apportés à votre régime autogéré en date du 1 avril 2011, allez voir sur le site internet au :

www.sneaa.qc.ca/RAG

Votre régime d'assurance santé sera modifié au 1^{er} avril 2011. De ce fait, certains éléments de votre régime d'assurance collective ont été revus et corrigés et ce, afin de non seulement améliorer certains éléments de protection, mais surtout pour que votre régime réponde aux réalités et aux besoins actuels.

Les éléments suivants ont été touchés :

- Maison de convalescence, de réadaptation ou malades chroniques
- Ambulance
- Soins infirmiers
- Analyses de laboratoire et radiographies
- Dextromètre et glucomètre
- Oxygène et autre appareil
- Prothèse oculaire et membre artificiel
- Chaussures orthopédiques et ou orthèses podiatriques
- Bas supports médicaux
- Soins dentaires à la suite d'un accident
- Prothèse capillaire à la suite d'une chimiothérapie
- Prothèses mammaires suite à un cancer du sein
- Prothèses auditives
- Stérilet
- Lunettes ou lentilles suite à une opération de la cataracte
- Radiographies chez un chiropraticien
- Appareil pour l'apnée du sommeil
- Pompes à insuline
- Les soins paramédicaux offerts par différents professionnels

ASSURANCE VOYAGE

Votre régime d'assurance groupe prévoit également une couverture d'assurance voyage pour vous et votre famille (si vous êtes couverts en assurance santé-médicaments).

Avant de partir, procurez-vous au siège social du RAG un dépliant explicatif de la couverture. À l'intérieur de ce document, un numéro de téléphone en cas d'urgence à l'étranger y apparaît. Pour faciliter le traitement d'une réclamation en cas d'urgence, vous devez communiquer immédiatement avec l'assistance voyage pour être référé dans un hôpital ou chez un médecin à l'étranger. Certaines problématiques lors de réclamations peuvent arriver si vous omettez d'appeler immédiatement lorsque survient l'urgence à l'étranger ou si quelqu'un d'autre appelle pour vous du Québec.

En conclusion, non seulement votre régime d'assurance santé est complet, il répondra sûrement à vos besoins en cas de problèmes de santé. Et surtout, il vous assure une stabilité financière que peu de régimes offre au Québec.

Votre assurance groupe (RAG) est le seul régime où il n'y a pas de franchise applicable.

Colloque des délégués sociaux Saguenay–Lac-Saint-Jean, Chibougamau-Chapais

C'est sous le thème, «Arroser les fleurs, pas les mauvaises herbes» qu'avait lieu les 17 et 18 février derniers, le colloque des délégués sociaux Saguenay–Lac-Saint-Jean, Chibougamau-Chapais. Une rencontre empreinte d'empathie, d'amitié et d'entraide mutuelle au sein d'un réseau dynamique et fier comme sa région. Sous la responsabilité de sa coordonnatrice Brigitte Bergeron, ce colloque était l'occasion de parler de courage, de toutes les formes de courage dont celui des délégués et déléguées sociaux qui, année après année, s'investissent pour leurs confrères et consœurs de travail au sein d'un milieu de travail particulièrement éprouvé par la crise économique et la crise forestière commencées en 2006 et qui ne s'estompent pas, mais continuent de faire des ravages dans notre région où 85 % de son économie est basé sur l'industrie du bois. Les exemples de courage sont nombreux et à l'image de nos ancêtres qui ont bâti ce pays à partir de rien ou presque!

Le colloque fut l'occasion de parler du projet «Travaillons ensemble», initié par la FTQ en collaboration avec ROSEPH et les employeurs qui visent à créer une synergie afin d'intégrer et maintenir les personnes handicapées au travail pour leur capacité et compétence. C'est avec humour et réalisme que messieurs Serge Leblanc et Marc Thomas parcourent le Québec pour rencontrer les délégués, syndicats et employeurs afin de faire comprendre les buts et objectifs de ce programme.

Bien sûr, la Croix-Rouge qui finance le réseau des délégués sociaux avec les sommes recueillies par les campagnes en milieu de travail était représentée par messieurs Mishell Potvin et Pascal Mathieu. Ceux-ci nous ont entretenus des secours apportés par l'organisation, en moyenne 3 fois par jour cette année au Québec. C'est par un vibrant témoignage livré par madame Dominique Poirier que les délégués et déléguées ont pu comprendre toute l'émotivité ressentie des membres d'une famille sinistrée, se retrouvant devant le néant ou presque et ensuite pris en charge par les bénévoles de la Croix-Rouge. Un beau moment d'émotion! Un autre beau témoignage fut celui de madame Lian Corneau qui remerciait le réseau de l'aide et du support apporté lors d'une période difficile de sa vie suite à un accident de travail et d'automobile. L'optimisme était revenu chez cette jeune mère monoparentale qui, maintenant, entrevoit la vie autrement. Une belle réussite!

Le colloque fut l'occasion d'une mise en scène d'une troupe de théâtre-forum. Ce modèle tout à fait original amène les participants à discuter et à proposer des solutions sur des problématiques particulières dans leur milieu de travail. Avec humour et complicité envers les participants, ce moment de répit fut un succès qu'il faudra sûrement répéter.

Au deuxième jour du colloque, l'auteure Marie-Paule McInnis, récipiendaire du grand prix du public 2010 au salon du livre du Saguenay–Lac-Saint-Jean, pour son récit de vie «La survivante» fut certainement la révélation de l'événement, un pur moment de sincérité, d'amour et de partage rendu avec toute l'émotivité qu'implique la perte de deux enfants en bas âge suite à des circonstances tragiques. Un exemple de courage éloquent, une reconstruction personnelle titanesque à la hauteur du personnage. Les participants et participantes ont apprécié énormément! Suite à cette démonstration de courage, notre conférencier monsieur Jean Paré, psychologue, avait tous les atouts en main pour le sujet sur mesure préparé pour les délégués «Le cours Agir». C'est avec humour, respect et subtilité qu'il nous présenta les multiples visages du courage. Enfin, ce sont sur les allocutions de messieurs Jean-Marc Crevier, représentant régional et Daniel Boyer, nouveau secrétaire à la FTQ que s'est achevé ce merveilleux colloque d'amour, d'humanité et d'entraide pour un réseau plus fort. Merci Brigitte!

Bruno Tremblay, SNEAA/TCA, sl 1937



Santé-sécurité

DÉFI ENTREPRISE 2011

C'est lors du dernier CSSV que les représentants syndicaux ont été heureux d'apprendre que l'usine Vaudreuil et le centre de recherche d'Arvida (CRDA) avaient été choisis pour faire partie du projet pilote «Défi Entreprise».

Ce «Défi» en collaboration avec Pierre Lavoie se veut calquer sur les autres «Défis» de son parrain mais ceux qui participeront feront l'objet d'un projet de recherche par le Centre de recherche de l'institut de cardiologie et pneumologie de Québec. Deux projets seront menés de front. Le premier sera sur la santé cardiorespiratoire et cardiométabolique ainsi que sur les habitudes de vie. Le second sera quant à lui relié aux facteurs de risques par des prélèvements biologiques qui seront conservés dans une banque à cette fin et qui serviront à mener des études sanguines et à caractères génétiques des donneurs.

C'est sur une base volontaire que les participants pourront y contribuer et s'en retirer n'importe quand, s'ils le veulent bien entendu. Vos représentants se sont assurés de la confidentialité des données recueillies par ces études ainsi que de leur conservation au sein de banques informatiques sécurisées dont l'accès n'est possible qu'aux chercheurs eux-mêmes.

L'exécutif ainsi que vos représentants en prévention participeront au bilan de santé en mars et après avoir pris de meilleures habitudes de vie reviendront au bilan en juin afin de mesurer les gains apportés par un tel programme. À l'évidence, chacun est libre de ses choix de vie mais pour ma part, je ne saurais que recommander d'adhérer à un tel programme pour vous-même, vos proches ainsi que pour une vie active et meilleure, trois mois c'est ce qu'il faut pour prendre de bonnes habitudes de vie. Un bilan de santé complet en une heure...on ne voit pas cela tous les jours!

Bonne chance à tous!

CSS Provincial TCA

Le 25 février dernier, une rencontre avait lieu entre les représentants RTA et TCA afin de fixer des balises au comité santé-sécurité provincial des unités TCA. Avec les pratiques administratives de Rio Tinto Alcan, une disparité évidente s'était créée au sein des unités TCA quant à la mise en œuvre des divers programmes par les comités de direction de chaque installation et des comités de santé-sécurité propre à chacune. C'est donc dans un souci d'harmonisation ainsi que d'avoir de l'information de première main que vos représentants espèrent pouvoir mieux gérer celle-ci et l'adapter aux réalités de chaque CSS. Les CSS légaux de chaque installation demeurent souverain tel qu'institué par la loi et la sécurité du travail et seront les seuls à décider des changements à apportés ou non et auxquels nous sommes impliqués paritairement. Pour les autres éléments comme les obligations de l'employeur (art.51), nous serons bien sûr présents pour adapter les changements à notre culture et non l'inverse! Nous ferons suivre l'information au fur et à mesure des développements.

Bruno Tremblay, coordonnateur en santé-sécurité
SNEAA/TCA sl :1937



La campagne REER 2010 est maintenant terminée. La valeur de l'action a monté de 1,52 \$ soit à 25,03 \$.

L'année 2011 s'amorce très bien et j'ai le plaisir de vous annoncer, par le biais de notre journal syndical, que nous avons un bon fonds de pension comme travailleur chez Rio Tinto Alcan. Comme vous le savez, la retraite arrive très vite et il est vraiment important de voir à notre avenir. Le fonds de solidarité de la FTQ vous offre la possibilité d'économiser 40 % d'impôt et 30 % de crédits d'impôt et ce, à tous les ans pour 5 000,00 \$ maximum.

Au mois d'avril, il y aura des «blitz» dans toutes nos usines. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et poser vos questions, vous pouvez soit adhérer, faire une modification ou un changement d'adresse.

Note : La retenue sur le salaire (RSS) est de loin la meilleure façon de se ramasser des sous pour la retraite, pour RAPPER, etc.

DATES DES «BLITZ»

Nom	Date	Lieu
Rémi Lemieux	11 avril 2011	CPA
Jacques Beaudin	11 avril 2011	CPC
Maxime Desbiens	13 avril 2011	Hydrate 2
Réal Salesse	12 avril 2011	CEO
Mireille Boily	11 avril 2011	Laterrière
Daniel Nepton	14 avril 2011	Hydrate 1
Guillaume Tremblay	12 avril 2011	Usine Arvida
Jean Gagnon	12 avril 2011	Édifice 8 et UTB
Mathieu St-Laurent	11 avril 2011	CRDA

Jean Gagnon, représentant local
Fonds de solidarité FTQ
Cell. : 812-5477

Joueur de premier trio, recherché!

Incroyable! Ça refoule dans nos départements d'entretien de ce temps-ci. L'employeur se fiche de l'ancienneté des employés, se moque que l'individu soit malheureux dans un transfert non désiré par ce dernier. La tolérance de l'employeur est à zéro. Plusieurs superviseurs de département recommandent à la direction de transférer un tel joueur au détriment d'un autre joueur qui est rendu trop vieux et trop lent pour l'organisation, entre autres, il ne rentre plus dans le plan de match.

On gère ça comme une équipe de hockey compétitive. Tu n'as plus ta place sur le premier trio, on va en chercher un autre meilleur que toi, étant donné que tu es rétrogradé au quatrième trio, on va t'échanger dans une équipe moins performante, pis pour finir, on va te faire jouer dans les estrades. Quelle belle fin de carrière! Toi qui a tout donné, ta compétence, ton rendement, ta ponctualité, et surtout, ta santé. Mais malheureusement, l'usure du temps nous rattrape un jour, et particulièrement en fin de carrière pour un travailleur en usine.

Le problème est que plusieurs postes ont été abolis ou donnés à la sous-traitance dans les dernières années, et que la direction, sans se soucier que ces postes étaient, comme on disait dans le jargon «Une job de bon-homme» donc un travail accommodant.

La compagnie doit s'occuper de notre monde, c'est une question de considération. Nos plus anciens méritent de bien conclure leur fin de carrière dans une ambiance respectable.

Respectons-nous!

Denis de Varennes

Agent de griefs et représentant de zone, H-2



Calculez votre retraite à la manière IKEA!

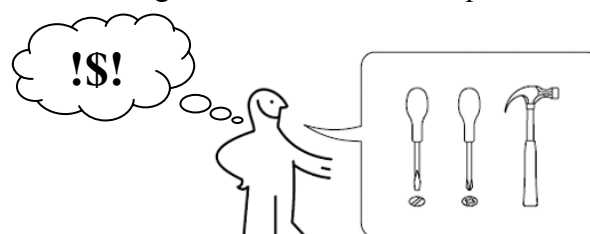
Vous étiez habitués à un service «tout inclus» lorsque vous demandiez le calcul de votre retraite, mais désormais RTA vous offre la formule IKEA «faites-le vous-même». C'est maintenant officiel, les responsables du calcul des retraites de RTA ne donnent plus les montants de la régie des rentes du Québec et du fonds de pension fédéral lorsque vous faites une demande de calcul de retraite. Comme lors d'un montage de meuble IKEA, vous devrez faire vous-même les recherches et les demandes à ces deux institutions afin de connaître les montants auxquels vous aurez droit.

Les seuls chiffres qui vous seront communiqués par l'employeur seront ceux de votre rente «RAPA» et de votre montant de raccordement «bridge» si vous y avez droit.

Je crois qu'il s'agit d'une perte importante d'informations qui étaient très utiles lorsque nous avions à prendre notre décision pour la retraite. Nous pouvions avoir une idée très précise du montant de notre rente à 60 et à 65 ans et ainsi prévoir et budgéter plus adéquatement ces changements de prestations.

Je ne sais pas si cette diminution de services est attribuable au déménagement du bureau de la paie vers Montréal, mais je crois que poser la question c'est y répondre.

Régis Pilote



Mouvement de main-d'œuvre (transfert)

Pour les employés de métiers, ça fait au moins 30 ans que la compagnie a droit à l'assignation sans être obligée de respecter l'ancienneté. Tout ce que nous pouvons faire c'est d'essayer de faire changer d'idée (influencer) le représentant de la compagnie lorsqu'il y a des plus jeunes dans le département. Dans l'entente de la convention collective de travail, à l'article 5.1.2 page 36, il est écrit pour les mouvements de main-d'œuvre métiers que : «L'employeur peut décider d'abolir, de sous-traiter ou d'impartir un emploi non-Alcan parmi les emplois de métiers et ainsi générer des surplus (employés temporaires)».

- l'employé de métiers surplus est géré par assignation dans son usine;
- l'employé peut être recyclé ou;
- reclassé sur un emploi Alcan à l'entretien qui est, vacant ou;
- assigné sur un emploi non-Alcan à l'entretien.

Comme vous pouvez le constater, la compagnie peut assigner les employés à l'entretien, tel que mentionné au début du texte, tout ce que nous pouvons faire, c'est essayer d'influencer leur décision.

Serge Gilbert, vice-président
Section entretien-services



Le respect

Depuis plusieurs mois et même plusieurs années, le climat de travail se détériore à certains endroits de l'usine. Je sais que nos gens vivent beaucoup de changements et de stress par les temps qui courent, mais n'oublions pas que la base d'un être humain est le respect qu'il a envers lui-même et les autres. Sans ce respect, il n'y a pas d'avancement positif dans quoi que ce soit.

Alors si vous vivez des situations à l'usine et même à l'extérieur qui vous apportent de la frustration, du stress ou de l'inquiétude, parlez-en à vos amis ou à d'autres personnes en qui vous avez confiance. Ceci a pour effet de vous libérer dans un premier temps et ensuite, d'envisager des solutions. Essayez-le, vous verrez.

Jean Bergeron, officier senior
Section entretien-services



Section métal



Consœurs, Confrères,

Un vent nouveau sur les salles de cuves. Depuis le mois de mai 2010, nous en sommes à près de 80 nouveaux employés syndiqués et s'ajouteront à cela près de 60 autres probablement d'ici la fin 2011 (140 au total). Si nous y regardons de près, c'est plus de la moitié des employés d'opération des salles de cuves qui sera renouvelée en l'espace de 18 mois.

C'est un avenir prometteur qui nous attend et dont vous ferez partie. En attendant, il faut tenir cette vieille usine jusqu'à l'aboutissement des nouveaux projets.

Syndicalement vôtre,
Éric Gilbert, officier senior

LATERRIÈRE

L'usine Laterrière est à l'aube d'une transformation. La firme McKenzie fait présentement l'évaluation du centre de coulée dans le but d'augmenter la capacité à 5000 tonnes/semaine ainsi que la qualité de ses produits. Le syndicat se donne présentement le rôle de gardien dans cette aventure afin que la convention collective soit respectée.

Nous avons présentement deux personnes syndiquées à plein temps impliquées dans l'analyse, autant du côté entretien que l'opération. La partie syndicale assiste à des rencontres quotidiennes avec la firme et la direction ainsi qu'un résumé global à toutes les semaines.

Ce processus est pour une durée de 18 semaines. Le projet est présentement à la phase analyse qui se termine le 24 mars. La prochaine étape sera l'élaboration d'un plan d'action.

Pour toutes questions concernant le projet, l'exécutif syndical se fera un plaisir de vous répondre.



L'exécutif syndical de l'usine Laterrière s'est réuni mercredi le 9 février dans le but de faire le point sur l'orientation de l'usine et d'informer les représentants syndicaux afin qu'ils récoltent les demandes auprès de leurs équipes.

L'exécutif vous informera en temps et lieu pour le déroulement des négociations qui sont, pour l'instant, statu quo.

POSTES TÉLÉPHONIQUES INTERNES

DU SNEAA

Suite au changement de notre système téléphonique, lorsque vous n'avez pas de réponse de la téléphoniste et après le début du message enregistré, voici les postes directs pour joindre la personne de votre choix:

SYNDICAT : 418- 548-4667	POSTE
Téléphoniste	220
Administration	223
Président	
Alain Gagnon	224
Secrétaire	221
Coordonnateur en santé-sécurité	
Bruno Tremblay	229
Entretien-services	
Jean Bergeron, officier senior	242
Serge Gilbert, vice-président	227
Daniel Tremblay, sous-traitance	240
Section chimie	
Pierre Boudreault, officier senior	226
Carl Dallaire, vice-président	244
Section métal	
Laval Fortin, officier senior	228
Éric Gilbert, officier senior	249
Réjean Savard, vice-président	241
Section Bureau et CRDA	
Camil Levesque, officier senior	246
Louise Tremblay, présidente	247
Usine du traitement de la brasque (UTB)	
Michaël Lavoie	237
Usine Laterrière	
Steve Gagnon	255
Local FTQ	
Jean Gagnon	238
Énergie électrique	239
Pierre Lavoie, président	251
Régime d'assurance groupe	235